



CSM
Campus Sud des Métiers

Groupe
CCI NICE
CÔTE D'AZUR

FORMATION À L'AROMATHÉRAPIE

APPROFONDISSEMENT

Public

Préparatrices et préparateurs en pharmacie, pharmaciens et personnes habilitées à délivrer des médicaments au public

Prérequis

Brevet professionnel « Préparateur en pharmacie »
DEUST « Technicien préparateur en pharmacie »
Doctorat en pharmacie

Durée et date

Formation d'approfondissement
14h en distanciel

LES OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant possèdera une approche approfondie en aromathérapie.

L'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, **un test d'évaluation** permettra à chacun de mesurer l'étendue de ses nouvelles acquisitions et obtenir un **certificat d'acquisition de compétences**.

À +3 mois de la fin de formation, **un questionnaire** (mise en œuvre dans le réel de l'activité) sera proposé aux participants.

LA PÉDAGOGIE ACTIVE

Démarche inductive

La démarche inductive s'appuie sur l'observation, l'expérience et les connaissances des participants pour faire émerger les éléments clés et les concepts à travers les interactions entre pairs, la résolution de problèmes et les travaux de groupes.

Développer une posture réflexive

Partir de l'expérience, du quotidien vécu à l'officine, est décisif pour développer l'apprentissage et l'ancrer efficacement.

Une formation distancielle maîtrisée et outillée

L'ensemble des supports pédagogiques fournis aux stagiaires est regroupé et organisé selon la progression pédagogique de la formation et disponible sur notre plateforme digitale.

LE PROGRAMME

Découpage en 4 demi-journées de 3,5 heures

Séances reproduites pour chaque demi-journée (pathologies différentes) :

Introduction à la pathologie spécifique

- Présentation de la pathologie, de ses mécanismes physiopathologiques et de ses manifestations cliniques
- Discussion des objectifs de l'aromathérapie dans le traitement de la pathologie

Les huiles essentielles recommandées

- Étude des huiles essentielles spécifiques recommandées pour la pathologie, en mettant l'accent sur leurs propriétés pharmacologiques et leurs effets thérapeutiques
- Analyse des études scientifiques et des preuves cliniques soutenant l'utilisation des huiles essentielles dans le traitement de la pathologie

Méthodes d'application

- Discussion des différentes méthodes d'application appropriées pour la pathologie spécifique, en tenant compte des meilleures pratiques cliniques
- Présentation de cas cliniques et de protocoles d'utilisation des huiles essentielles dans le traitement de la pathologie

Précautions et contre-indications

- Identification des précautions et des contre-indications spécifiques à prendre en compte lors de l'utilisation des huiles essentielles pour la pathologie donnée
- Se référer aux éventuelles interactions médicamenteuses ou aux conditions médicales préexistantes



LES + DU CAMPUS

- Mobilité internationale
- Possibilité de logement sur le Campus
- Cafétéria et Food Truck
- 1000 m2 d'espaces sportifs
- Transports de proximité (bus / tramway / vélos / parking relais Ligne d'Azur ...)
- Commerces de proximité
- Application mobile
- Accessibilité PMR ainsi qu'un référent handicap

LE CENTRE DE FORMATION

L'IFPS est une école qui forme depuis 1985 **aux métiers de préparateur en pharmacie et de prothésiste dentaire**, mais aussi à d'autres **métiers de la santé, du service à la personne et de la petite enfance, et de la vente.**

L'école dispose de plateaux techniques modernes reflétant les conditions réelles du monde professionnel, et d'une équipe pédagogique composée exclusivement de professionnels de la pharmacie, de cadres de santé et de personnes exerçant dans le secteur social et infirmier.

Maisons de retraite, crèches, officines de pharmacie, administration d'établissement de santé : les opportunités sont nombreuses !

IFPS
Institut de Formation
Pharmacie Santé

CSM
Campus Sud des Métiers



Campus Sud des Métiers
13 avenue Simone Veil, 06200 Nice
04 93 13 73 70

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Bilans de compétences
- Actions de formation par apprentissage
- Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience